

Chers Parents,

Vous souhaitez inscrire votre enfant au sein du Groupe de La Salle - site Jeanne d'Arc La Salle et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez. Vous trouverez ci-dessous quelques informations vous aidant dans cette démarche.

INSCRIPTION

- Lors de l'entretien, vous remettrez au Directeur la fiche de pré-inscription que vous aurez au préalable complétée et signée, accompagnée des documents demandés, document à télécharger sur notre site internet www.groupedelasalle-reims.com dans la partie inscription.
- À l'issue de l'entretien, le Directeur vous donnera réponse et, en cas de pré-accord, vous remettra une fiche de pré-admission.
- Vous disposerez d'un délai de 15 jours pour nous retourner le coupon accompagné du chèque d'acompte (passé ce délai, la place pourra être considérée comme vacante).

Toute admission sera considérée comme définitive après envoi par la famille de l'avis favorable du conseil de classe pour le passage en classe supérieure (indiqué sur le bulletin du troisième trimestre 2022/2023).

RENTREE SCOLAIRE

Vous recevrez pour le Collège et le Lycée Professionnel les informations nécessaires au bon déroulement de la scolarité de votre enfant (documents comptables, brochure de rentrée, date et heure de rentrée, dates importantes, etc.) courant juillet.

HORAIRES DES COURS

L'emploi du temps sera remis à l'élève le jour de la rentrée.

Les horaires de cours sont les suivants : De 8 h 15 à 17 h 45.

Cours le mercredi matin. Pas de cours le mercredi après-midi et le samedi.

RESULTATS SCOLAIRES

Les bulletins de notes sont adressés via Ecole Directe aux parents. Les codes d'accès seront envoyés par courrier. Les parents peuvent consulter le cahier de texte, les notes, les éléments de facturation, les informations de l'établissement sur cette application.

TARIFS ANNUELS

2023-2024		Services supplémentaires		
		Garderie matin	Demi-pension	Garderie soir
Ecole	662 €	180 €*	1018 €*	Forfait 1 : 223 €*
				Forfait 2 : 300 €*
Collège	835 €		1018 €	
Lycée Professionnel	803 €		944 €	

* Ce service supplémentaire est proposé aux élèves du premier degré. Le tarif indiqué est valable pour 4 jours par semaine.

Autres frais à prévoir :

A ce montant, il faut ajouter entre 100 euros pour le collège et 80 euros pour le lycée (frais pédagogiques, pastorale, autres).

A noter : Assurance scolaire

- Les élèves sont couverts pour le risque "Scolaire" par le Service des Assurances FEC à Metz. Tous les élèves sont couverts pour le risque "Trajet" et "Extra-Scolaire" par le Service des Assurances FEC à Metz.

La facture annuelle est adressée fin septembre.

Son règlement s'effectue par prélèvements automatiques mensuels (9 prélèvements le 7 de chaque mois d'octobre à juin).

BOURSES ET FONDS SOCIAUX

Le Collège et le Lycée Professionnel accueillent les élèves boursiers. Certaines bourses peuvent être cumulées. Il existe un fonds social Collégien/Lycéen. **Ces aides sont réservées aux familles qui rencontrent de grandes difficultés financières.** Des informations sont données aux familles, par circulaires sur [Ecole Directe](#).

MANUELS SCOLAIRES

Pour le Collège, les livres sont fournis par l'établissement, en contrepartie d'une caution de 115,25 € et d'une "convention de prêt de livres à titre gratuit des manuels scolaires" signée par la famille.

Pour le Lycée Professionnel, nous sommes lycée 4.0



ANNEE SCOLAIRE 2023-2024 FORMALITES

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- La fiche de pré-inscription remplie recto verso
- Une photocopie de la carte d'identité du candidat (recto-verso)
- La photocopie de l'attestation de recensement pour les jeunes ayant plus de 16 ans lors de l'inscription.
- Uniquement pour les inscriptions en 3^{ème} prépa métiers et générale : la photocopie du diplôme PSC1 (formation secourisme)
- Une photo d'identité récente (nom et prénom au dos)
- **La photocopie des bulletins de notes de l'année en cours (ceux non encore reçus seront à nous fournir dès réception)**
- Le cas échéant : la photocopie du :
-Jugement de divorce
-De la notification de Bourse Nationale
-Du suivi M.D.P.H. (dernier compte rendu de l'équipe de suivi de scolarisation).

REMISE DES DOSSIERS

Les dossiers complets avec photocopies seront remis au bureau d'accueil le jour du rendez-vous avec le Directeur.

Tout entretien d'inscription avec un dossier incomplet sans bulletin scolaire et sans le futur élève se verra annulé ou reporté.

À NOTER SUR
VOS AGENDAS !

Journée "PORTES OUVERTES"

Enseignement Supérieur
SAMEDI 27 JANVIER 2024
De 09h00 à 17h00

En présentiel

Journée "PORTES OUVERTES"

Lycée Professionnel
SAMEDI 23 MARS 2024
De 9h00 à 17h00

En présentiel